

AVIS DE LA BOURSE

Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

Les emprunts Amen Bank Subordonné 2011-1 et Tunisie Leasing 2011-2 ont été admis à la cote de la Bourse le 06/10/2011 et seront négociables en bourse sur le NSC à partir du 18/11/2011. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après :

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 ^{ère} Échéance	Dernière Echéance
Amen Bank Subordonné 2011-1 Fixe	Amen Bank		TN0003400413	A111F	ABSb0921 6,1%P10	6,10	10	100	AP	405 000	40,500	26/09/2011	26/09/2012	26/09/2021
Amen Bank Subordonné 2011-1 Variable	Amen Bank		TN0003400421	A111V	ABSb0921 T+1%P10	TMM+1, 0	10	100	AP	95 000	9,500	26/09/2011	26/09/2012	26/09/2021
TLS 2011-2 Fixe	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101525	T112F	TL1016 5,95%P5	5,95	5	100	AP	270 000	27,000	29/10/2011	29/10/2012	29/10/2016
TLS 2011-2 Variable	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101533	T112V	TL1016 T+1,25%P5	TMM+1, 25	5	100	AP	30 000	3,000	29/10/2011	29/10/2012	29/10/2016

NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.